



# FICHE D'INSCRIPTION MINEUR

## SAISON 2022-2023

### USL Natation

Photo  
d'identité  
récente  
s.v.p.

Club Labellisé FFN 050350002  
Ecole de Natation Française

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  féminin  masculin

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Portable(s) : \_\_\_\_\_

E-mail (lisiblement s.v.p.) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Pensez à nous communiquer votre adresse si elle change en cours d'année...**

#### **Règles d'organisation et de fonctionnement :**

1. L'adhésion à l'U.S. Liffre implique l'approbation des statuts de l'association et de son règlement intérieur, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical et du règlement de la cotisation annuelle comprenant éventuellement la licence (non remboursable).
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'association ne peut être éventuellement engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié à l'animateur responsable, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur sera annoncée sur le lieu de l'entraînement ou de la convocation.
6. L'absence répétée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'U.S. Liffre. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu (voir les statuts et le règlement intérieur de l'USL).
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit éventuellement soit dans un hôpital soit dans une clinique.
9. L'adhésion comporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite (l'indemnité journalière n'est pas prévue dans la licence-assurance, elle relève d'une démarche individuelle).
10. L'adhésion implique automatiquement l'autorisation parentale de transport des enfants par des bénévoles.
11. Tout parent qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au Code de la Route et au Code des Assurances.
12. Le club ne pourrait être tenu pour responsable de la non-réalisation d'un certain nombre de créneaux / séance de natation en lien avec la mise à disposition du bassin pour les travaux en cours au niveau du centre Aquazic.

**Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_**

#### **Protection des données personnelles (RGPD) :**

- est informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.  
 autorise le club à me transmettre des informations par courrier, mail et sms.

#### **Autorisations parentales :**

- autorise, en cas d'accident, l'entraîneur ou un responsable du club et les secours à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'intégrité physique de mon enfant. **Je désire être prévenu au numéro tél suivant \_\_\_\_\_**  
 autorise la prise de vidéos en cours, par les entraîneurs, à des fins pédagogiques (sans diffusion externe), la prise de photos pour notre site internet et la publication d'articles dans la presse (palmarès ...).  
 autorise mon enfant à quitter seul(e) les lieux à la fin de l'entraînement ou de la compétition et cela sous ma responsabilité.

#### **Assurances :**

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à l'assurance individuelle accident et de l'intérêt que présente la souscription.

#### **Cochez une seule case ci-après s.v.p. :**

- l'adhérent retourne la demande de licence fédérale dans laquelle est proposée l'assurance individuelle accident complétée et signée.

#### **Pièces à fournir pour compléter votre dossier :**

- Fiche d'INSCRIPTION MINEUR  1 photo d'identité (à coller sur votre fiche d'inscription)  
 Fiche SANITAIRE (à remettre sous enveloppe fermée au nom du nageur)  Formulaire de LICENCE FFN  
 Chèque de CAUTION de 50 € (cf règlement intérieur)  Règlement COTISATION libellé à l'ordre de l'USL NATATION

Cotisation : Part FFN et USL 73 € Part club 4 créneaux 177€

Part club 2 créneaux (ENF, Avenir) : 118 € Montant total de la cotisation : \_\_\_\_\_

**Tout dossier incomplet sera refusé et l'accès au bassin interdit.**

La totalité de la cotisation doit être versée à l'inscription, le règlement peut être fait en deux fois  
Règlement en deux versements : - 1er encaissé à l'inscription et au plus tard au 1er septembre : 125 € - 2eme encaissé au 1er mars pour le solde

M, Mme, Mlle, \_\_\_\_\_ certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club, s'engage à le respecter et a bien pris connaissance des différentes obligations.

DATE :

SIGNATURE